

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-55Item](#)[Marie Moret aux directeurs de la Banque cantonale de Berne, 6 octobre 1894](#)

Marie Moret aux directeurs de la Banque cantonale de Berne, 6 octobre 1894

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Banque cantonale de Berne](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[6 octobre 1894](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destinationBerne (Suisse)

Description

RésuméDemande conseil sur une valeur non convertible, le 5 % russe 1822.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Banque cantonale de Berne

Genre Non pertinent

Pays d'origine Suisse

Activité Banque

Biographie Banque à Berne (Suisse) au XIXe siècle.

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-55

Collation 1 p. (164r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Quise Samitistère
6 octobre 1894

Monsieur le Directeur de
la Banque Cantonale de
Berne,

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre
lettre du 17 septembre dont
j'ai pu faire bonne note.

Je vous serais bien
obligé de me dire en quel
rang vous classeriez la
valeur suivante ou plutôt
quelle confiance vous
lui accorderiez ?

Il s'agit de 500 francs
1891 valeur qui paraît-il
serait convertible; elle
vaudrait en ce moment

130 francs, et à dire qu'à ce
cours elle rapporterait 5,84 %.
Le gouvernement suisse
n'aurait pas le droit de la
rembourser, mais tout
porteur pourrait en
demander le rachat au
cours du jour ?

Je vous prie d'agréer,
Monsieur, avec mes
remerciements anticipés
pour votre réponse,
l'assurance de toute
ma considération

Marie Godin